

**Mission Permanente de la
République de Côte
d'Ivoire
à Genève**



**République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail**

**21^{ème} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 19 au 30 Janvier 2015**

**PASSAGE DU KOWEIT A L'EPU
GENEVE, LE 28 JANVIER 2015**

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR: M MORIKO TIEMOKO

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Koweït et lui adresse ses remerciements pour la présentation détaillée de son second rapport à l'EPU.

Elle salue également la bonne coopération avec les mécanismes internationaux relatifs aux Droits de l'Homme et son engagement dans la promotion de ces Droits en dépit de quelques situations difficiles dans le pays.

Elle prend note avec satisfaction des réformes législatives et de la ratification des conventions internationales entamées par le Koweït, suite aux recommandations issues de son premier passage à l'EPU et salue les actions en faveur de la lutte contre la discrimination religieuse et celle orientée vers les groupes minoritaires.

Monsieur le Président,

En dépit de ces efforts, la délégation ivoirienne encourage vivement le Koweït au renforcement des mesures visant la promotion du rôle de la femme dans la société et l'égalité du genre, ainsi que la prévention de la violence domestique, la prise en charge des victimes et la protection des groupes vulnérables.

Si les avancées enregistrées par le Koweït sont à saluer et à encourager, l'œuvre reste à parfaire.

Ma délégation voudrait donc recommander au Koweït ce qui suit :

- Promouvoir les efforts en vue de la consolidation de l'État de droit ;
- Poursuivre la coopération avec les mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Je vous remercie.